



Morsure

🕒 paru le 31/01/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une plaie par morsure est généralement causée par une morsure de chat, de chien ou d'être humain. Il peut s'agir d'une griffure, d'une déchirure ou d'une perforation. Une griffure n'occasionne que des lésions superficielles. Dans le cas d'une déchirure, comme son nom l'indique, la peau est « déchirée » et la plaie s'étend parfois jusque dans les tissus sous-jacents. Une perforation, enfin, est généralement causée par une dent qui pénètre profondément dans la peau. Au moment où la dent est retirée, cette plaie se referme et il ne reste plus que l'orifice percé.

Environ 5 à 20 % des morsures de chiens, 30 à 60 % des morsures de chats et 10 % des morsures humaines peuvent donner lieu à une infection. Les germes infectieux proviennent de la bouche ou de la gueule, respectivement de l'homme ou de l'animal, ou de l'environnement. Si vous êtes mordu par un animal alors que vous vous trouvez à l'étranger, vous devez également tenir compte du risque de [rage](#). L'humain peut, quant à lui, être porteur d'une maladie infectieuse telle que l'hépatite B ou C ou le VIH.

Comment les reconnaître ?

En cas de plaie par morsure, il faut être attentif au risque d'infection. Les signes caractéristiques sont la rougeur, le gonflement, la chaleur localisée et la douleur. Il peut aussi y avoir de la fièvre. Un tissu très atteint peut mourir (se nécroser). Le phénomène de nécrose se reconnaît à une décoloration noire. En cas de plaies par morsure au niveau des mains, soyez également attentif aux lésions aux tendons. Ces lésions empêchent certains mouvements des doigts : vous ne pouvez par exemple plus les plier ou les tendre.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le diagnostic en soi ne pose pas de problème. Le médecin sera principalement attentif aux complications possibles, telles qu'une infection, une nécrose de tissu ou une lésion aux tendons.

Que pouvez-vous faire ?

Il est très important de (faire) traiter au plus vite toute plaie par morsure. N'attendez pas que ça passe tout seul. Une plaie vieille de plus de 24 heures ne peut plus être cousue. Après 24h, le risque d'infection est trop grand. En effet, en cousant la plaie, les germes resteraient enfermés à l'intérieur de celle-ci.

Après une morsure, passez immédiatement la plaie sous l'eau du robinet. Un nettoyage rapide de la plaie et de la zone qui l'entoure offre même une meilleure protection que les antibiotiques contre les infections. Vous n'êtes pas obligé d'utiliser de désinfectant.

Les morsures de chiens se nettoient au savon. Le savon freine le développement du virus responsable de la rage. Si vous êtes exposé à un risque élevé de contamination (par exemple si vous êtes vétérinaire), vous pouvez vous faire

vacciner préventivement contre la rage. Si vous êtes mordu par un chien à l'étranger, il est très important de consulter un médecin ou de vous rendre à l'hôpital dans les 24 heures.

Il est conseillé de surélever la zone blessée pour empêcher le gonflement. Vérifiez également si vous êtes toujours en ordre de vaccination contre le tétanos. Si votre dernière vaccination remonte à plus de 10 ans, une nouvelle vaccination s'impose.

Que peut faire votre médecin ?

Après avoir soigneusement nettoyé de la plaie, le médecin la rincera avec du sérum physiologique. Il enlèvera les morceaux de peau et de tissu mort (nécrosé) sous anesthésie locale.

Si la plaie est récente et qu'il n'y a aucun signe d'infection, elle sera immédiatement cousue, si possible. Les plaies anciennes et infectées sont laissées ouvertes et recouvertes d'un pansement stérile. S'il y a du pus, le médecin en prélèvera toujours une petite quantité pour y rechercher la bactérie pathogène.

Si nécessaire, vous recevrez un [vaccin antitétanique](#).

Dans les cas qui suivent, des antibiotiques sont prescrits à titre préventif pendant 3 à 5 jours :

- plaie profonde jusqu'à l'os ou l'articulation,
- plaies par morsure au niveau des mains et du visage,
- plaies par morsure à proximité des organes génitaux et à proximité de prothèses articulaires,
- personnes dont le système immunitaire est affaibli (ablation de la rate, consommation excessive d'alcool, médicaments et/ou maladie affaiblissant le système immunitaire);
- morsures de chats ou morsures humaines.

S'il n'y a aucun signe d'infection après 3 à 5 jours, le traitement est arrêté. S'il y a des signes d'infection après ce traitement, les antibiotiques seront poursuivis jusqu'à 10 jours.

Si vous avez été mordu par une personne, on vérifiera s'il existe des données disponibles à son sujet. S'il peut être exclu que cette personne présente un risque de contamination par l'hépatite, par exemple, aucune mesure ne doit être prise. Si on ne dispose d'aucune information sur cette personne, il est préférable que vous receviez immédiatement un vaccin contre l'hépatite B. Si la personne qui vous a mordu est connue comme étant [séropositive pour le VIH](#), un traitement PPE (prophylaxie post-exposition) sera démarré dans certains cas spécifiques. Il s'agit d'un traitement à base de médicaments contre le VIH, instauré pour prévenir une éventuelle contamination. Il est toutefois très peu probable que le VIH soit transmis par morsure : la salive contient trop peu de particules virales pour transmettre le virus. Le seul risque potentiel de transmission est lié à la présence de sang dans la bouche de la personne qui vous a mordu.

En savoir plus ?

- [Morsures et griffures : bien les soigner – mongeneraliste.be – SSMG – Société Scientifique de Médecine Générale](#)
- [Premiers secours : morsure animale ou humaine \(vidéo\) – SIKANA](#)
- [Tétanos – Vaccination-Info.be](#)
- [Rage – Vaccination-Info.be](#)
- [Le Traitement Post Exposition \(TPE\), c'est quoi ? – PPS – Plateforme Prévention Sida](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Plaies par morsure' \(2000\), mis à jour le 09.05.2017 et adapté au contexte belge le 05.03.2019 – ebpracticenet](#)